

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 20 (1932)
Heft: 1

Rubrik: Société d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

du 10 décembre 1931

à l'Hôtel Suisse.

Une quarantaine de membres sont présents.

M. *Castella*, président: Le 5 décembre dernier, M. *Tobie de Ræmy* a accompli sa quarantième année d'activité aux Archives d'Etat. Quelques jours auparavant, le 16 novembre, à l'occasion de l'inauguration solennelle des cours de l'Université, la Faculté des lettres, voulant reconnaître les mérites et le dévouement de notre archiviste, lui a décerné le doctorat *honoris causa*.

La Société d'histoire du canton de Fribourg est heureuse de saisir cette double occasion pour présenter au jubilaire et au nouveau docteur de notre Alma Mater ses félicitations et ses voeux les plus affectueux et les plus sincères.

Quarante années aux Archives d'Etat, d'abord comme sous-archiviste, sous la direction de M. *Schneuwly*, puis comme archiviste, sait-on quelle somme de travail représente une telle carrière ? Ce ne sont point seulement ses collaborateurs qui le savent, ce sont encore tous ceux qui consultent nos collections. Les services que rend celui que nous fêtons, entouré de ses fidèles collaborateurs, sont discrets comme ceux d'un érudit aimable et modeste qui aime à n'en tirer aucune gloire. Professeurs, étudiants, historiens de toutes espèces, qui ont recours à lui, connaissent sa science et sa complaisance. Sans son concours, ils sont unanimes à le reconnaître, leurs travaux ne vaudraient pas ce qu'ils valent. C'est pourquoi la journée du 10 décembre, où la Société d'histoire a commémoré son entrée aux Archives, fut une manifestation de leur reconnaissance. Mais la Société d'histoire n'a pas voulu seulement rappeler la longue carrière de celui qu'elle a nommé, il y a quelques années, son président d'honneur, elle a tenu encore à marquer ses mérites comme historien fribourgeois. La liste est longue des travaux qu'il a publiés dans nos « Archives », nos « Annales », nos « Etrennes », dans nos journaux, ailleurs encore. Rappelons seulement quelques études, le choix est aisé, sur un humaniste fribourgeois, le chancelier *Techtermann*, l'Ecole de droit, les seigneuries d'Attalens et de Bossonens, et l'émigration

française à Fribourg, sous la Révolution, qui va paraître l'année prochaine. Et nous n'aurions garde d'oublier ses notices biographiques dans le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, qui nécessitent tant de recherches aux sources variées de nos archives.

Au témoignage si mérité de reconnaissance pour tant de services, que vient de lui apporter la Faculté des lettres en lui décernant la plus haute distinction dont elle dispose, la Société d'histoire joint aujourd'hui celui de sa profonde et affectueuse gratitude.

Ad multos annos !

Le Président, au nom de la Société remet à M. de Ræmy un volume richement relié par M. Joseph Handrick, «L'art héraldique» de Gevaert.

Avec sa modestie habituelle, M. de Ræmy, remercie vivement de ce témoignage de sympathie et d'estime qui lui donne encore du courage pour continuer sa tâche. Il dit qu'il a fourni une grande somme de travail, mais qu'il aurait pu encore faire plus et mieux.

M. Castella propose qu'à l'occasion de notre séance commémorative on décerne le titre de membre d'honneur à deux historiens de haute valeur, Mgr Kirsch, professeur à notre université et M. Arthur Piaget.

Mgr Kirsch, professeur à notre université et directeur de l'Institut Pontifical d'Archéologie chrétienne à Rome, est, malgré ses occupations très absorbantes, un membre très actif de notre société. S'il est à Fribourg, il ne manque aucune de nos séances et s'intéresse vivement à toutes les questions de notre histoire. Ses travaux de grande valeur l'ont classé parmi les grands archéologues de notre temps.

Quant à M. Arthur Piaget, professeur de littérature romane à l'université de Neuchâtel et archiviste de l'Etat il est un grand ami de notre Société, dont il fréquente assidûment les courses d'été. Ses travaux comme historien sont remarquables: Martin le Franc, prévôt de Lausanne, Othon de Grandson et ses poésies, procès-verbaux des audiences générales, histoire de la révolution neuchâteloise, actes de la dispute de Lausanne, ne sont que ses principaux.

Mgr Kirsch et M. Arthur Piaget sont acclamés membres d'honneur de notre Société.

Puis sont reçus membres de la société: MM. Dr Armand Pittet et Dr Ernest Dutoit, tous deux professeurs à Fribourg, présentés par M. Joseph Jordan.

L'abbé Léon Barbey, professeur à Hauterive et Raymond Peyraud, dentiste à Bulle, présentés par M. Georges Corpataux;

l'abbé Fragnière, directeur, et Canisius Chavaillaz, professeurs à Hauterive, présentés par M. Bernard de Vevey.

M. le prof. *Jordan* a préparé pour commémorer le 450^{me} anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération un travail intitulé: *Du Congrès de Fribourg à la Diète de Stans*, dans lequel il fit l'historique des laborieuses négociations consacrées à la demande d'admission de Fribourg et de Soleure parmi les cantons confédérés, depuis le congrès des VIII cantons, tenu à Fribourg, le 2 juillet 1476, au lendemain de la victoire de Morat, jusqu'au 22 décembre 1481, où la Diète de Stans combla les vœux des Fribourgeois et des Soleurois en prononçant le oui si vivement sollicité et si patiemment attendu.

M. Castella remercie M. *Jordan* d'avoir retracé d'une façon si vivante les péripéties de ces mémorables négociations diplomatiques. Les recès de la Diète sont très brefs et il est presque impossible de savoir ce qui s'est passé dans les coulisses. L'influence de Nicolas de Flue a été surtout psychologique et morale. Sa proposition était pleine de bon sens: peu importe la formule, il fallait arriver à la paix. Et le temps a travaillé pour nous, l'égalité de droit nous a été pratiquement assurée. Le Président prie M. *Jordan* de réserver pour les *Annales Fribourgeoises* cette belle synthèse de l'histoire du Congrès de Fribourg à la Diète de Stans.

Ce travail sera publié dans les « *Annales* ».

Avant de terminer, il salue encore la présence parmi nous de M. Paul de Pury, de Neuchâtel, et fait des vœux pour le prompt rétablissement de M. Schuh, juge cantonal, qui avait fait la proposition de commémorer le 450^{me} anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération par une séance spéciale de notre Société.

Sur ce, la séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,
B. DE VEVEY.

Le Président,
G. CASTELLA.